

## Mardi 25 Juin 2019

Sollicitée par les collègues de l'école élémentaire de La Senelle, Madame RECHE, représentante FNEC-FP FO au CHSCT se déplace le matin sur les lieux et constate les problématiques auxquelles les agents font face depuis le début des travaux à savoir lundi 24 juin 2019.



1 des 2 sanitaires restants

Il apparaît que seulement deux toilettes sont disponibles (un au 1<sup>er</sup> étage de l'école, un autre au 2<sup>ème</sup>) pour plus de 120 élèves et plus d'une dizaine d'adultes. Cela génère des problèmes d'hygiène. La veille, lundi 24 juin, les toilettes étaient bouchées dès 10h et c'est une enseignante qui a dû les déboucher sur son temps de classe.

Par ailleurs, seuls les petits points d'eau (lave-mains, voir photos) présents dans les toilettes fonctionnent. Il n'y a pas d'autre point d'eau en état de marche, ce qui présente non seulement des problèmes d'hygiène mais aussi de santé et de sécurité, d'autant plus que les températures annoncées pour les jours suivants sont connues de tous. Il n'est, à cette étape, pas prévu d'autre point d'eau jusqu'à la fin des travaux prévue en janvier 2020.



La cantine est actuellement dans un préfabriqué dans lequel il peut faire très chaud, et le matin, Madame RECHE constate l'effondrement d'une partie du plafond (plaques) dû à l'orage. D'autres plaques font état de traces d'humidité et rien n'indique qu'elles ne puissent pas tomber.

La canicule annoncée fait craindre une situation difficilement tenable dans ces conditions.

### Cette situation déjà préoccupante était aggravée par plusieurs dysfonctionnements :

- le visiophone a été déplacé : la directrice ne peut plus ouvrir à distance et est obligée de quitter sa classe très souvent (parfois jusqu'à 10 fois dans une matinée), cela pose des problèmes de surveillance, et impacte ses conditions d'exercice qu'elle soit en classe ou en décharge de direction.
- L'alarme quand elle est enclenchée, dispose d'un temps de deux minutes avant de retentir, ce qui ne laisse que très peu de temps aux enseignants pour traverser l'école et l'éteindre, ils se voient contraints de courir dans les escaliers au risque de chuter.
- Deux tractopelles sont dans la cour, et occasionnent beaucoup de bruit durant les temps d'enseignements (voir photos).
- Une des issues de secours débouche directement sur le chantier, avec ce que cela comporte de matériaux dangereux : fils électriques qui pendent juste devant les portes, divers débris et matériaux de chantier (voir photo ci-dessous)

Madame RECHE constatant tous ces éléments décide d'alerter Monsieur MAUGER, secrétaire général de la DSDEN.

A 11h30, Monsieur GAUDIN, représentant FNEC-FP FO au CHSCT-D accompagne Madame RECHE à l'école élémentaire de La Senelle. Monsieur MAUGER est sur place avec Monsieur MERCIER, IEN de la circonscription.

Un échange a lieu avec Madame LECOCCQ, directrice de l'école, un parent d'élève et quelques enseignants de l'école. Durant cet échange, les travaux ont toujours lieu : les nuisances sonores engendrées par le gros-œuvre et les vibrations qui font trembler les murs sont très importantes. L'ouverture des fenêtres n'est donc pas possible pour le travail en classe. Madame LECOCCQ fait part de son inquiétude pour les jours à venir, surtout que la canicule annoncée rendra inévitablement cette situation intenable. Elle rapporte des coupures d'électricité dans certaines salles. Monsieur GAUDIN indique à Monsieur MAUGER que les conditions actuelles ne permettent pas de maintenir l'école ouverte, et qu'avec les conditions météorologiques exceptionnelles prévues, il serait judicieux de fermer l'école. Monsieur MAUGER retourne qu'il faut dans un premier temps prendre l'attache de la municipalité mais qu'en tout état de cause l'école ne sera pas fermée.



Préfabriqué

En descendant dans l'espace travaux, Monsieur GAUDIN et Madame RECHE font constater à Monsieur MAUGER et Monsieur MERCIER l'état d'une des sorties de secours, et surtout sa situation : elle donne directement dans l'enceinte fermée des travaux. De plus des débris de verre, déchets et autres gravats recouvrent le sol et empêche un passage fluide. Des câbles, pendent devant la sortie. Monsieur GAUDIN indique que cette sortie de secours n'est pas praticable ce qui pose un sérieux problème de sécurité. Il ajoute que le chemin doit être balisé puisqu'il passe dans l'enceinte du chantier.



**1 des 2 issues de secours**

Les représentants du personnel demandent à nouveau à ce que l'école soit fermée compte-tenu du danger encouru par les personnels et les élèves.

Sur les conseils des représentants du personnel, Madame LECOCC rédige une fiche RSST (ANNEXE 1). Le parent d'élève rédige également une fiche du RSST « usagers ». (ANNEXE 2).

Madame RECHE retourne sur l'école dans l'après-midi et constate à nouveau la situation de danger dans laquelle se trouvent les personnes à l'école. Sans retour de la part de Monsieur MAUGER ou de Monsieur MERCIER, Madame RECHE lance une procédure d'alerte dans le cadre de l'article 5.7 du décret 82-453.

### **Mercredi 26 Juin 2019**

Madame RECHE se déplace sur l'école dans la matinée. Cela lui permet d'échanger avec quelques ouvriers du chantier qui lui indiquent que jeudi, sont prévus de gros travaux de démolition sous l'école, avec marteau-piqueur, et gros œuvre plus important que les premiers jours. Madame RECHE apprend que l'entreprise est en activité tout l'été.

Madame RECHE appelle Monsieur MAUGER pour lui apprendre cette information. Dans l'après-midi, Monsieur MAUGER rappelle madame RECHE pour lui apprendre que la municipalité a suspendu les travaux, apporté 20 packs d'eau (120 bouteilles) pour palier la coupure d'eau et équipé la cantine d'un système de climatisation. La sortie d'évacuation a été nettoyée et balisée avec un couloir de grillage. Néanmoins, il n'y pas d'issue possible, puisque ce couloir mène à une impasse. Monsieur MAUGER assure à Madame RECHE que tout sera mis en œuvre pour qu'une AVS soit présente en renfort le lundi 1<sup>er</sup> juillet.

Madame RECHE constate que si les solutions provisoires apportées vont dans le bon sens, elles sont loin de répondre totalement à la mise en sécurité des personnels et des usagers. Néanmoins la suspension des travaux permettra d'appréhender l'épisode caniculaire de manière plus sereine.

### **Jeudi 27 Juin 2019**

Jeudi matin, Madame Rèche se rend sur l'école et constate que l'issue de secours a été réaménagée : elle permet désormais une sortie de l'enceinte scolaire puisqu'elle comprend une porte qui débouche sur l'extérieur de l'école.

**Sortie de secours et évacuation balisée**



Sur le temps de midi, elle constate qu'il y a de nouveau de l'eau au rez-de-chaussée, via 4 robinets qui donnent sur un même lavabo.

**FNEC-FP FO 53**, syndicats **FORCE OUVRIERE** de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle

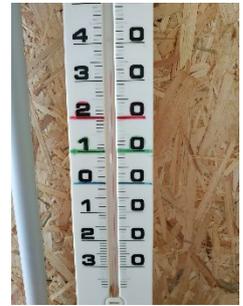
10, rue du Dr. Ferron – BP 1037 – 53010 Laval Cedex

Tel. : 0243534226 – @ : [f nec.fp.53@laposte.net](mailto:f nec.fp.53@laposte.net)

La cantine reste un lieu très problématique : on relève 33° malgré la présence d'un climatiseur qui s'avère totalement inefficace (il n'est certainement pas prévu pour une si grande superficie). Une des employées de cantine s'est sentie mal et une élève a saigné du nez et s'est plaint de maux de tête.

**Vendredi 28 Juin 2019**

La situation est « tenable » puisque les travaux sont stoppés et beaucoup d'élèves restent chez eux. Néanmoins, la problématique des sanitaires demeure.



## CONCLUSION :

L'école aurait dû être fermée dans l'attente de conditions de travail et d'accueil satisfaisantes du point de vue de l'hygiène et de la sécurité. La situation, si elle a progressé, n'en est pour autant pas réglée puisqu'il n'y a toujours que deux toilettes pour près de 130 personnes.

Nous notons l'incohérence de la mise en œuvre des travaux et le manque de coordination à ce propos de la part de la municipalité. Lors d'une visite d'une délégation du CHSCT dans cette même école le 15 novembre 2018, la directrice avait déjà fait part de la lenteur de la mise en place des travaux ; aujourd'hui nous nous étonnons du caractère très précipité de cette mise en œuvre, d'autant plus à quelques jours des vacances scolaires. A noter que déjà dans les préconisations du rapport de visite, il était noté : « *la collectivité de rattachement doit pouvoir clarifier ses intentions quant au projet de construction d'un nouveau bâtiment.* »

Enfin, aucun document « *de sécurisation du chantier* » n'a été transmis à la directrice de l'école. Est-ce qu'une entreprise prestataire spécialisée est intervenue ? Est-elle intervenue à la demande du maître d'œuvre ? Nous avons interrogé la mairie à ce propos et n'avons pas obtenu de réponse. Ce document a-t-il été réalisé ?

**Nous demandons au directeur académique de s'en assurer. Nous demandons que ce document, s'il existe, soit transmis aux membres du CHSCT-D et à l'ISST.**

**Nous demandons également au directeur académique, de s'assurer que les conditions d'hygiène et de sécurité soient décentes et pleinement réunies dès le début de semaine prochaine, particulièrement avec la mise en place de sanitaires supplémentaires.**